

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le quinze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre AUGER, le Maire.

La séance a été publique.

Etaients présents : Mesdames Gisèle FLOQUET, Caroline BARROS MM. Jean-Pierre AUGER, Gilles SERT, François NOUBLANCHE, Stéphane ROHOU, Claude BOCH, Sébastien CAFFARD, Jacques LEBRUN, Benoit KARPINSKI

Absents excusés : Mesdames Aurélie BRET, Agnès HENAULT, Corrine BIDAULT, Messieurs Damien WIECZOREK, Alain PROCHASSON

Convocation : 07/05/2020

Secrétaire de séance : Monsieur Claude BOCH

Début de séance : 19h30

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Vote des taux d'impositions 2020
- Vote des subventions 2020
- Budget primitif 2020 commune et service eau/assainissement
- Questions diverses

Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal

Vote des taux d'impositions 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 à savoir :

- Taxe foncière bâti de 13.63 %
- Taxe foncière non bâti de 40.47 %.

Attribution des subventions 2020 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour 2020, à inscrire au Budget Primitif.

ORGANISMES	MONTANT DES SUBVENTIONS
Loisirs et Détente Saint Aignan	200 €
Société Musicale de Sully	250 €
Restaurants du cœur	50 €
Association Soins à domicile	200 €
Section Randonnées pédestres	100 €
Moto-Club de St Aignan	1 120 €
Amicale FNACA	50 €
Bibliothèque St Aignan "Plaisir de lire et de s'informer"	200 €
Société Horticulture Orléans Loiret Gien	70 €
Souvenir français	50 €
DDEN	39 €
PASEJ HOPITAL SULLY	100 €
MIAOU BAND	200 €
MUSIC O BRASS	300 €
TEAM MILO	150 €
COOPERATIVE SCOLAIRE BIBLIOTHEQUE	1 650 €
TOTAL GENERAL	4 729 €

Vote des Budgets Primitifs 2020 :

Le Conseil Municipal décide d'accepter le Budget Primitif 2020 comme suit :

BUDGET	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	205 115.43 €	205 115.43 €	450 634.24 €	450 634.24 €
Eau et Assainissement	235 947.60 €	235 947.60 €	226 189.62 €	226 189.62 €

Annulation des loyers du restaurant Le Saint Aignan :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler les loyers facturés au restaurant Le Saint Aignan durant la période de fermeture suite au confinement COVID 19 soit du 15 mars au 31 mai 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'annuler les loyers du restaurant le Saint Aignan pour le période du 15 mars au 31 mai 2020.

Résiliation convention fourniture eau avec la commune de Lion en Sullias :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de la chambre générale des comptes concernant son recours pour les factures d'eau de 2014 à 2017 de la commune de Lion en Sullias.

La chambre générale des comptes se base sur la convention signée en 1969 entre les deux communes dans laquelle il est indiqué que la facturation doit se faire sur la base d'un index des compteurs généraux donc nous n'avons pas gain de cause.

Etant donné les difficultés rencontrées avec la commune de Lion en Sullias, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de résilier la convention.

Après en avoir délibéré, vote 9 pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de résilier la convention pour la fourniture de l'eau à la commune de Lion en Sullias.

Emploi de contractuels saisonniers au service technique :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre un saisonnier au service technique pendant le mois d'août.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'embaucher un saisonnier au service technique pour le mois d'août 2020 et de retenir la candidature de Mademoiselle Elsa COUSTHAM pour la période du 3 au 28 août 2020 à raison de 35 heures hebdomadaire au grade d'adjoint technique avec un indice brut de 348 et indice majoré de 326.

Fin de la séance : 22h00

Ont signé au registre tous les conseillers présents.

